

PATRIMOINE



Des projets phares sur le littoral picard

Retrouvez une vidéo en scannant ce QR code ou sur notre site courrier-picard.fr



De la restauration, un bar, des concerts, un musée, des locations de vélos, le tout agrémenté de visites du phare... Le potentiel touristique du phare de Brighton n'a pas échappé à la municipalité de Cayeux-sur-Mer. (Photo David Vandevorde)

Ault, Le Tréport ou Brighton : les phares toujours actifs suscitent l'intérêt des municipalités pour leur attrait auprès des touristes. Avec des projets parfois ambitieux, comme Brighton, à Cayeux-sur-Mer.

DAVID VANDEVOORDE ET XAVIER TOGNI

Restauration, bar, concerts, musée, locations de vélos, boutique de produits locaux, chambres d'hôtes... le tout agrémenté de visites du phare. Le potentiel touristique du phare et du sémaphore de Brighton n'a pas échappé à la municipalité de Cayeux-sur-Mer. Il y a déjà quelque temps qu'elle lorgne sur ce site géré par Les Phares et balises (c'est-à-dire l'État) qui a son utilité avec ses 32 mètres de hauteur, à l'entrée de la baie de

Somme. Mais l'édifice est aussi très bien placé côté terres. En bordure de la route blanche, rénovée et dédiée en grande partie aux seuls piétons et vélos, il compte une grande maison qui hébergeait le gardien, le tout sur 2300 m² de terrain cerné d'un petit muret. La Ville a acquis cette propriété pour 186 000 €. Cayeux est en plein boom touristique. Bars de plage, extension de son chemin des planches, route blanche, refonte de son centre-bourg... La politique voulue par l'équipe municipale est claire : il faut tirer profit d'une population passant de 2 500 habi-

tants l'hiver à près de 20 000 en pleine saison !

On comprend alors mieux son intérêt pour le phare de Brighton. « Nous avons justement réceptionné les résultats d'une étude de faisabilité pour une délégation de service public (DSP) ou une autorisation d'occupation temporaire (AOT) ce jeudi 20 avril 2023 », annonce Jean-Paul Lecomte, maire de Cayeux-sur-Mer.

CAHIER DES CHARGES À RÉDIGER

Cette étude de 25 jours a été financée par la Banque des territoires (la Ville profitant là de son adhé-

sion au dispositif Petits villes de demain, avec des aides conséquentes de l'État). Elle balaise toutes les questions d'urbanisme. Le site n'est pas sur une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), mais en zone blanche pour le plan de prévention des risques naturels prévisibles (il est faiblement exposé) et non concerné en protection de biotope.

Pour faire simple, dans leur rédaction d'un appel d'offres fixant un cahier des charges au futur gestionnaire privé du site, les élus auront à opter pour une des trois thé-

matiques : architecture et histoire, écologie dynamisme vert ou économie et tourisme. « Mais on aimerait une orientation reprenant un peu des trois », indique le maire, qui entend maintenir l'identité maritime et terrienne de Cayeux : la pêche, la chasse, les espaces naturels ou encore la voile.

CONCRÉTISATION À L'AUTOMNE PROCHAIN

Une étude de marché va être lancée prochainement pour préciser les directives. La commune est déjà en contact avec cinq porteurs de projets dans le cadre de la gestion du site. Le phare lui-même doit garder sa vocation de repère maritime. Évidemment.

En revanche, Cayeux-sur-Mer souhaite renouer avec une époque pas si lointaine où on le visitait. « Mais cela exige le respect de règles de sécurité strictes liées à l'accueil du public, aux accès etc. On ne fait pas n'importe quoi ! », insiste Jean-Paul Lecomte. Ce projet n'est pas porté seul. Syndicat mixte Baie de Somme-Grand Littoral picard, Parc naturel régional Baie de Somme, État, Banque des territoires, Phares et Balises, sont également partenaires de la ville. « Nous avons six mois de travail devant nous pour sortir quelque chose dès l'automne prochain », espère désormais l'édile. ■

LES AUTRES POINTS

Un projet aussi à Ault

Au sud de Cayeux-sur-Mer, la commune d'Ault possède aussi un phare, sur les hauteurs d'Onival. Un élément incontournable du patrimoine local, avec sa tour blanche couronnée de rouge, dont le sommet culmine à plus de 100 mètres au-dessus de la mer. Il est même considéré comme l'un des plus hauts d'Europe. S'il contribue toujours à la sécurité des marins, c'est aussi « un atout majeur pour le tourisme », souligne le maire Marcel Le Moigne. La mairie souhaite le rouvrir au public, et a engagé les démarches pour y parvenir. Des représentants des Phares et balises, le service de l'État qui gère l'ouvrage,

doivent visiter les lieux en mai. Mais selon l'édile, ils ont déjà accepté que la commune devienne gestionnaire du bâtiment et puisse le faire visiter. Quelques travaux de sécurisation, surtout aux abords, sont à prévoir. En revanche, contrairement à Cayeux, la maison du gardien a été rachetée à la commune en 2015, par un particulier : un architecte qui a son propre projet pour le site.

Au Tréport, "le phare" rénové

Il ne s'agit pas à proprement parler d'un phare, plutôt d'un « feu », mais c'est un monument

emblématique du Tréport. C'est d'ailleurs à ce titre que le pôle Phares et balises de Seine-Maritime l'a fait rénover l'an dernier, lui redonnant ses couleurs, vert et blanc, qui font son identité. La cloche, qui servait autrefois de signal sonore, a été également déposée pour être restaurée. La porte d'entrée du bâtiment de 15 mètres de haut bénéficiera du même traitement. Elle est unique dans le secteur, portant les symboles des Phares et balises, l'ancre et les deux étoiles de mer, gravées dans le bois. La mission sera confiée à un menuisier à l'ancienne, travaillant au sein du service des Hauts-de-France. Cette année, le mat situé sur l'autre jetée, et doté d'un feu rouge, sera à son tour repeint.